

PÊCHE

N° 9

69

BULLETIN

2022

Pêcher

Du nouveau pour les mises à l'eau

Milieux

PFAS : contamination du Rhône

Fédération

Place aux dames !

Apprendre

La pêche pour tous...

Milieux

Protéger la Saône des impacts de la navigation : enfin des avancées !

Revue de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Rhône et de la Métropole de Lyon

www.pecche69.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

La Fédération

Une année pleine de changements	3
Les élus au service des pêcheurs	4
En 2022, on passe à l'action !	6
La pêche bonne pour la santé, c'est prouvé !	7
Place aux dames !	8

Pêcher

Du nouveau pour les mises à l'eau	9
De nouvelles vues aériennes	10

Apprendre

Une année historique !	11
Apprendre en famille	12
La pêche pour tous...	13

Poissons et milieux

Contamination du Rhône	14
Un nouveau poisson dans le Rhône !	16
La protection des zones de haut fond, un enjeu fort pour la Saône	18
Des travaux exemplaires pour la gestion des sécheresses	19

Manifestations

Des rencontres toujours plus nombreuses	20
Vos plus belles prises	22

Garderie

Les gardes-pêche particuliers des AAPPMA. «Réseau sentinelle de nos rivières»	23
--	----

Directeur de la publication :
Alain LAGARDE

Conception :
Service développement

Rédaction :
Service technique et service développement

Photos d'illustration :
Laurent MADELON - FNPF, FDAAPPMA69 -
Pixabay

Dessins :
FOISSY, Jean GROSSON

Impression:
Recto-Verso

Edition N°9- 2022



Avec le soutien de:



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Une année pleine de changements

2022 était une année charnière pour l'ensemble du réseau pêche. Après un retard d'une année causé par la pandémie de COVID-19, les élections ont enfin pu avoir lieu à toutes les échelles du réseau. Du côté des différents services de la Fédération, les projets n'ont pas manqué : études, travaux, animations, garderie... Salariés, bénévoles et élus se sont donnés à fond ! Retrouvez nos projets phares dans les pages suivantes. Bonne lecture !

Assemblée Générale des Pêcheurs



L'Assemblée Générale des pêcheurs du département s'est tenue le **samedi 26 mars 2022 à Villefranche sur Saône**. Les représentants des différentes AAPPMA du Rhône se sont donc réunis afin de **dresser le bilan de l'année écoulée** : bilan financier, actions phares de la Fédération et activités des différents services (animation/développement, garderie et technique), tous les sujets ont été abordés. En fin de séance, la **médaille du mérite associatif a été remise à M. Christian LAQUIEZE** en reconnaissance du grand investissement dont il a fait preuve auprès de la Fédération durant de nombreuses années, notamment en occupant le poste de secrétaire fédéral. Nous vous donnons rendez-vous le **Samedi 25 Mars 2023** pour la prochaine AG qui sera accueillie par l'AAPPMA de **Sainte Foy l'Argentière**.

2022 EN QUELQUES CHIFFRES



75 418

utilisateurs sur notre site
+11% par rapport à 2021.

73% des consultations se font depuis un téléphone mobile.

5 429 abonnés

+9% par rapport à 2021

170 845 personnes ont interagi avec notre page



514 abonnés

+21% par rapport à 2021

11 nouvelles vidéos en 2022

30 000 utilisateurs pour Géopêche

et toujours autant de satisfaction



21 500 adhérents
au 31/10/2022



Les élus au service des pêcheurs

En 2022, les représentants des AAPPMA du département se sont réunis pour élire le nouveau Conseil d'Administration de la Fédération. Un premier CA s'est ensuite tenu pour élire le bureau fédéral.

Nos nouveaux représentants

MEMBRES DU BUREAU



Vice-Président Nord
André RENAUD
Saint Julien
La truite du Marverand



PRÉSIDENT
Alain LAGARDE
Chazay Marcilly
Civrieux d'Azergues et les Chères



Vice-Président Sud
Jean GATIGNOL
Yzeron et affluents



Trésorier
Jean-Paul BOBILLON
Bessenay



Adjoint
Reynold OVISTE
Belleville sur Saône



Secrétaire
Richard DUPRÉ
Tarare Amicale des pêcheurs de la Haute Turdine



Adjoint
Antoine MATEOS
Yzeron et affluents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Bruno BARELLI
ALYVAL



Stéphane DELHAY
Villefranche-sur-Saône Les amis de la pêche



Charles CIAMBERLANO
La maille du Rhône



Christian BERGER
Sainte Foy l'Argentière Les amis de la Haute Brévenne



Dominique MARTIGNON
ALYVAL



Grégory COMPAGNON
Haute Azergues



Bernard SOUVRAS
Saint Vincent de Reins Haut Reins

Les commissions : un outil de travail opérationnel

Parmi les premières mesures du nouveau CA, on note **la mise en place de nouvelles commissions**. Ces groupes de travail regroupant 5 à 7 élus et quelques salariés **se réunissent plusieurs fois par an pour discuter de thématiques précises et proposer des orientations** qui seront validées lors des CA trimestriels. 5 commissions sont ainsi en place :

Commission MILIEUX



- Orientation et priorisation des actions en faveur des milieux aquatiques
- Suivi des pollutions et contentieux
- Politique de l'eau

Exemples :

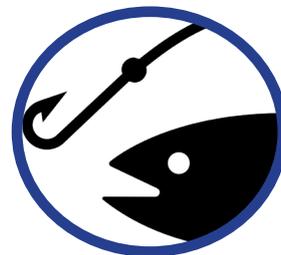
- Choix des travaux menés par la fédération
- Positionnement politique sur les Plans de Gestion de la Ressource en Eau

Commission GESTION PISCICOLE ET HALIEUTIQUE

- Empoisonnements Fédéraux et gestion des parcours de pêche
- Règlementation pêche départementale
- Garderie
- Réciprocité

Exemples :

- Mise en place d'une fenêtre de capture
- Choix des espèces et quantité de lâchers dans les plans d'eau



Commission DEVELOPPEMENT LOISIR PECHE



- Accès aux parcours pêche et développement de l'offre
- Animations
- Concours

Exemples :

- Suivi du Schéma Départemental du Développement du Loisir Pêche
- création de parcours labellisés

Commission COMMUNICATION ET RELATIONS INTERNES/EXTERNES

- Stratégie de communication sur le long terme et en situation de crise
- Défense des intérêts des pêcheurs et des milieux aquatiques
- Gestion courante des outils de communication et relations presse
- Lien avec les AAPPMA

Exemples :

- Définition d'une stratégie de communication autour d'une situation de crise
- Proposition de formations auprès des bénévoles



Commission ACHAT

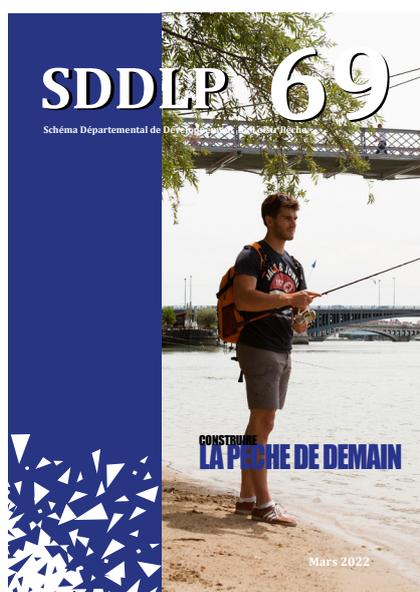


- Choix des entreprises et des fournitures pour des achats de plus de 6000€
- pour les achats supérieurs à 90 000€ (marchés de travaux), une commission élargie à 7 membres se réunie.

En 2022, on passe à l'action !

Le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche est un outil de consultation, d'orientation stratégique et surtout d'aide à la décision et à l'action pour les élus et futurs élus de la Fédération et des AAPPMA.

Après deux années de travail, 2022 a vu la publication de ce document de 200 pages. Les premières actions sont déjà en cours et se développeront sur les 5 années à venir.



La pêche de demain

Fruit d'un travail de réflexion, d'analyse et de consultation, d'une politique de développement forte et affirmée, ce document établit un plan d'action pluriannuel qui définit des moyens concrets pour que la pêche de loisir évolue et se développe dans le Rhône et la Métropole de Lyon. Il s'inspire du schéma national de développement du loisir pêche rédigé par la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF).

Un état des lieux est établi, permettant de dégager des objectifs de travail thématiques pour la Fédération et les différentes Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA). Les moyens de remplir ces objectifs sont déclinés en 72 fiches action dans le SDDLDP afin que la pêche de loisir se développe et s'inscrive comme une activité incontournable dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

Le SDDLDP en résumé

Des pratiques de pêche et des attentes diverses. Un projet pour les fédérer tous !

8 enjeux stratégiques

pour orienter notre action.



72 actions

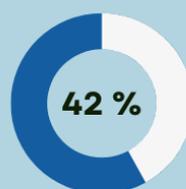
concrètes, pour répondre à vos besoins et vos envies.

5 ans pour mener à bien les différentes actions.



Coût prévisionnel : 2 918 965 €

Quelques actions phares



DES PÊCHEURS

disent manquer d'informations sur les sites et les parcours de pêche

ENJEU N°2 : RENFORCER LA COMMUNICATION ET L'ACCÈS AUX INFORMATIONS

31 actions - 612 985 €

dont:

- Installation de panneaux d'informations sur les parcours de pêche
- Développer une communication spécifique pour augmenter l'attrait vis à vis du public féminin

[Télécharger la synthèse du SDDLDP](#)



La pêche bonne pour la santé, c'est prouvé!

Différentes études dont le très sérieux King's College de Londres se sont penchées sur les bienfaits des activités de pleine nature. Les résultats sont éloquentes : s'évader dans les espaces verts et se sentir proche et connecté à la nature stimule le sentiment de bien-être, améliore l'humeur et permet aux gens de trouver un répit face au stress de la vie. La pêche supprime ce stress de notre environnement quotidien et prodigue ses bienfaits à la fois physiquement et mentalement.



Pour notre santé physique

Les sessions de pêche à la ligne sont souvent moins intenses, mais plus longues que celles des autres sports, produisant une consommation d'énergie similaire. Des chercheurs de l'Université d'Essex, au Royaume-Uni, ont comparé l'effort physique de la pêche à la ligne à six autres activités : la pêche à la ligne était deux fois moins intense que des activités comme le VTT ou l'équitation, mais en raison de la durée plus longue, **l'énergie totale utilisée par session de pêche était équivalente voire supérieure à toute autre activité sportive !**

Sans oublier un intérêt crucial de la pêche à la ligne par rapport aux autres activités : **à chaque pêcheur sa pratique.** Notre sport offre toute une gamme d'activité physique de faible, moyenne et haute intensité : elle permet de **devenir plus actif physiquement à un rythme qui nous convient, quel que soit notre âge.**

Pour notre santé mentale

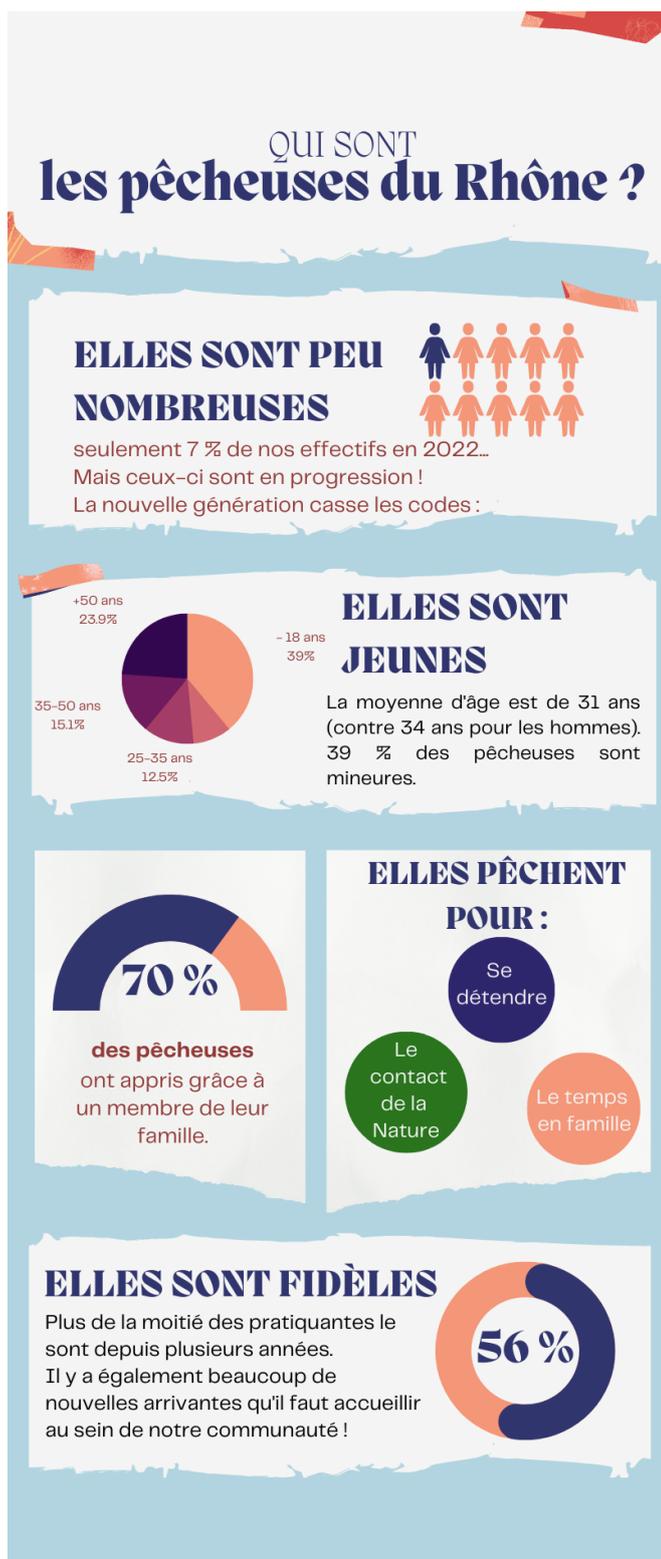
La pêche offre l'occasion de prendre du temps et de s'éloigner

d'une vie bien remplie et mouvementée. Pêcher est **excellent pour la relaxation** ; le développement des capacités d'adaptation, de concentration, l'apprentissage actif, la création de contacts sociaux, aident à maintenir une santé mentale positive. Cerise sur le gâteau, c'est **une des rares activités intergénérationnelle** qui permet de profiter du temps en famille, tous ensemble. En aidant au rétablissement et à la prévention des problèmes de santé mentale, en renforçant nos relations et notre confiance, en développant nos compétences et connaissances, la pêche peut fournir des objectifs, de la motivation, et augmenter les opportunités de réussite. Tout en soulageant du stress, la pêche à la ligne introduit des facteurs de protection qui **favorisent une bonne santé psychique.**

Amener les gens à pratiquer des activités physiques et sportives est une préoccupation de très longue date en termes de santé publique. La pêche à la ligne conduit des **millions de passionnés à être actifs** dans les environnements extérieurs et doit être **reconnue comme une contribution précieuse** pour notre bien-être.

Place aux Dames !

Bien que le département du Rhône et la Métropole de Lyon comptent plus de 20000 pêcheurs, les pêcheuses ne constituent que 7 % de cet effectif. Afin d'encourager les futures pêcheuses à se lancer dans notre loisir, la Fédération souhaite dépoussiérer l'image de la pêche en la rendant plus féminine. Pour cela, nous souhaitons mettre en avant les pêcheuses de notre département.



Vanessa JORDAN et son poisson-chat

Paroles de pêcheuses : vos témoignages

Mme M., 55 ans, pêcheuse depuis 45 ans a accepté de répondre aux questions de votre Fédération:

Qu'est-ce qui vous a donné envie de pêcher ?

« Le plaisir d'être dans la nature en famille. »

Votre plus beau souvenir de pêche ?

« Mon premier brochet métré... »

Que préconiserez-vous pour rendre la pêche dans le département plus attractive ?

« De meilleurs aménagements des berges. »

Selon vous, quel est le principal frein rencontré par les femmes souhaitant se mettre à la pêche ?

« Le manque de temps, le manque d'informations et une image de la pêche trop masculine. »

Votre mot de la fin :

« Mesdames, osez accompagner vos conjoints à la pêche pour découvrir et ensuite partager une passion en commun. »

Vous aussi apportez votre témoignage :

<https://forms.gle/IjRN9qmsKxaKa8mZA>

Du nouveau pour les mises à l'eau

Cette année 2022 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs projets permettant d'améliorer l'accès des pêcheurs à la Saône. Retour sur les projets phares.



Les travaux

Sur Taponas, nous avons restauré l'accès au poste de pêche pour personnes à mobilité réduite, remis en état les voiries et la rampe puis aménagé un ponton pour faciliter la mise à l'eau des barques et diversifier les postes de pêche. Sur Fareins et Anse, un ponton a été également mis place en complément des aménagements existants et des réflexions sont en cours avec la commune pour reprendre la rampe de Anse.

Tous impliqués !

Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec les collectivités concernées (communes de Anse et Taponas, Communauté de communes Dombes Saône Vallée) et avec un important soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes. Les AAPPMA (Belleville, Anse, Villefranche sur Saône) ont participé activement à ces opérations par la mise en place de systèmes anti-dérapants sur Fareins et Anse et par un suivi de chantier assidu.

Qu'en pensez-vous ?

Une enquête de satisfaction a été lancée afin de recueillir l'avis des pêcheurs sur les aménagements réalisés pour permettre d'améliorer les futurs projets. A l'heure de rédiger cet article, nous n'avons eu que 19 retours. 100% des pêcheurs ayant répondu à l'enquête sont satisfaits des aménagements réalisés ce qui confirme l'intérêt de ces équipements et la nécessité de poursuivre dans ce sens. La principale amélioration souhaitée par les pêcheurs concerne le stationnement des véhicules qui leur semble globalement insuffisant. La deuxième grande conclusion de cette enquête est la nécessité d'améliorer l'entretien des équipements qui est jugé insuffisant par 42% des pêcheurs enquêtés. Des réflexions sont en cours pour de prochains projets dans la Métropole de Lyon, à Massieux et à Saint Georges de Reneins.

De nouvelles vues aériennes

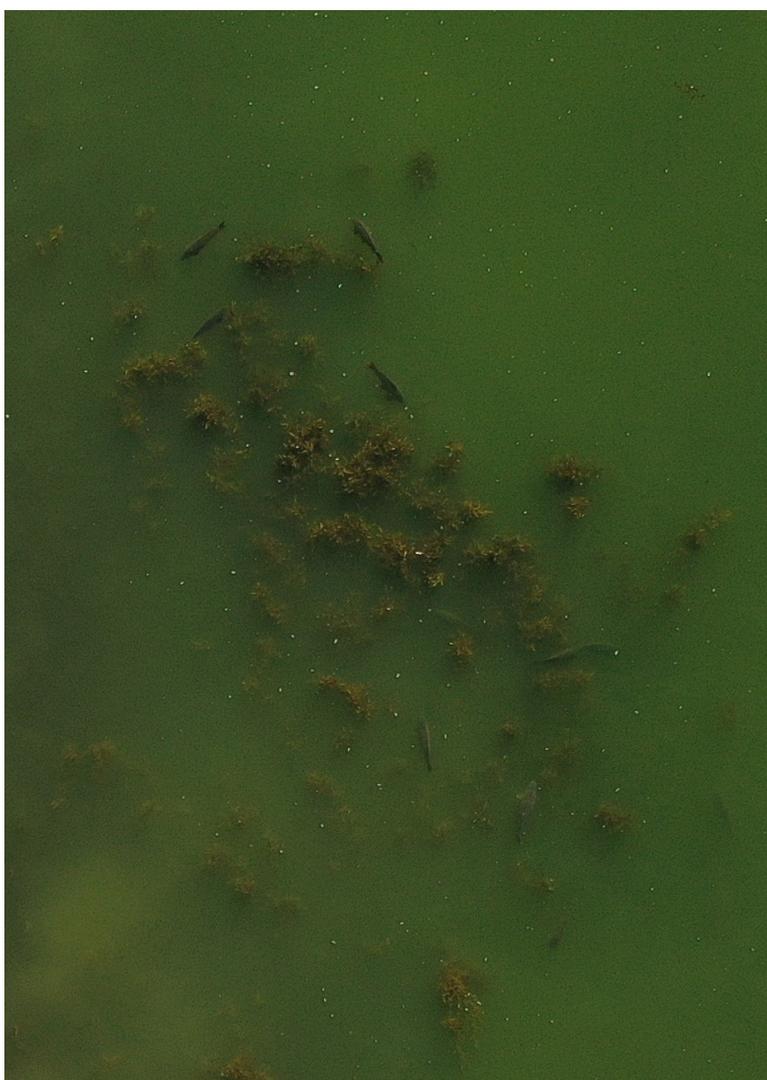
Notre drone continue de sillonner le département enfin de vous présentez nos meilleurs sites de pêche et de mettre en valeur les travaux menés par la Fédération.



Plan d'eau des rivières à Civrieux d'Azergues



Combe Gibert à Taluyers



Groupe de carpes en Saône



Le Nizy au Val d'Oingt



60 secondes pour un site de pêche

Un petit film de 60 secondes pour vous faire découvrir un site de pêche. Le vieux Rhône rejoint notre collection de vidéo (qui comptait déjà le lac de la Madone et les Filatures). Pour découvrir ou redécouvrir ces magnifiques sites, rendez-vous sur notre page [YOUTUBE](#).

Une année historique !

2021 était l'année de tous les records au service animation, mais c'était avant 2022 ! Au programme : toujours plus d'animations scolaires, d'initiations auprès des centres de loisirs, de rencontres avec le grand public et de stages de pêche.



+ de **7 000** personnes sensibilisées
sur l'ensemble de l'année, tous formats confondus,
dans l'ensemble du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.



Les chiffres en détails

2022 fut encore une fois une année bien remplie pour les animateurs de votre Fédération. Les animations auprès des **écoles**, qui ont toujours représenté le gros du travail au sein du service, **ont bondi de 11%** par rapport à l'année 2021 !

Les **animations « Loisirs »**, qui regroupent les animations auprès des Accueils Collectifs de Mineurs et des familles, ont également **augmenté de 7.5%**.

Le nombre de **stages de pêche est resté stable** par rapport à l'année 2021 avec toutefois une nouveauté : l'ajout de stages « famille » à notre programme.

Nous étions également très présents sur les événements grand public (Journée Mondiale de l'eau, Journées du Patrimoine, Fête de la Science...). Au total : **11 week-ends d'animations.**

Apprendre en famille

La demande pour des animations de découverte de la nature en famille a explosé depuis la fin du confinement. Votre Fédération est également victime de ce phénomène : nous proposons de plus en plus de sortie en famille que se soit en partenariat avec des syndicats de rivière, des communautés de communes ou en notre nom propre.



© Alice Patissier - SMRB

A Saint Jean coule l'Ardières

Le 30 août dernier, la Fédération de pêche en partenariat avec le SMRB (Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais) a proposé une animation de découverte de la rivière à Saint Jean d'Ardières. **31 personnes**, essentiellement des familles mais également des riverains et des pêcheurs, sont venus analyser l'eau de la rivière. Une séance de découverte des petites bêtes de la rivière a également été proposée pour **le plus grand plaisir des enfants** (et des adultes). Les participants ont ainsi capturé une écrevisse, de nombreuses larves de libellules mais également une magnifique ranatre.

Au total **une dizaine d'animations** de découverte des rivières du Beaujolais, à destination du grand public, ont été **proposées par le SMRB et ses différents partenaires**.

Une initiative à renouveler !

RIVIERES DU
BEAUJOLAIS
Faisons vivre nos rivières

SMRB
Syndicat Mixte
des Rivières du Beaujolais



Educ'Tour 2022 : pêche en famille

Cette année 2022 a marqué le lancement de l'Educ'Tour. La raison d'être de ce projet est de **permettre à des familles novices** dans la pratique de la pêche de **se former ensemble**. **8 dates** ont été programmé sur différents **sites emblématique** du département (Chamalan, Lac du Ronzey, Lac de la Madone...). Au total, 24 familles ont franchi le pas et **pêché leurs premiers poissons**.

Ce projet sera reconduit en 2023, n'hésitez pas à en parler autour de vous !



Les projets scolaires continuent...

Malgré cet engouement pour les sorties grand public, les animations dans les écoles restent l'activité principale du service animation.

Un (re)nouveau partenariat

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, nous avons de **nouveau rejoint le programme** d'éducation à l'environnement porté par le SMRB après près de 4 ans d'arrêt. **350 élèves du beaujolais** ont ainsi pu découvrir leurs rivières et la faune qu'elles abritent et en apprendre plus sur la qualité de l'eau et l'impact du changement climatique.

Un projet qui s'inscrit dans le temps

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'AS pêche continue au collège de Chassieu et entame ainsi **sa troisième saison consécutive** pour le plus grand plaisir des apprentis pêcheurs. En plus de la pêche, la découverte et la protection du milieu aquatique reste un élément essentiel de cette option. La **promotion 2022-2023 continue ainsi le travail** de renaturation engagé par leurs prédécesseurs en finalisant la mare dans la cour du collège.

La pêche pour tous...

Les Ateliers Pêche Nature de la Fédération ont permis la découverte de la pêche et de la nature auprès d'un large public.



23 stages de pêche avec des enfants (carpe carnassiers, coup)

26 stages de pêche avec des adultes (mouche, float tube, tenkara,...)

20 animations avec les collégiens de l'AS pêche du collège de Chassieu (tous les mercredis après-midi de janvier à juin)

Atelier Pêche Nature Fédéral



Jeunes

Familles

Adultes



Stages de pêche & Ateliers Nature

Carpe - Coup - Mouche - Tenkara - Feeder - Float tube - Truites en lac

JMC

SAPE

SAPE

www.peche69.fr



Pêche et bien être ...



Dans le cadre de nos activités de découverte de la pêche, nous avons eu le plaisir de proposer une séance de pêche à Corentin. Ce jeune homme atteint d'une forme d'autisme déficitaire, c'est à dire avec un handicap intellectuel très sévère, a ainsi pu découvrir le bonheur de capturer de nombreux gardons et a contribué à la prise d'une belle carpe !

Une excellente après-midi pêche en sa compagnie.



Les CPN ont encore fait le plein cette année !

Depuis maintenant 5 saisons, les conférences organisées par la fédération dans son siège de la Tour de Salvagny font le bonheur des pêcheurs et non pêcheurs en leur permettant de rencontrer des spécialistes sur différents domaines.

200 personnes en salle en 2022 !

Programme de la saison #5 :

Xavier VELLA, Gilles ESCARGUEL, Tanguy MARLIN, Grégoire JUGLARET

Normalement programmées sur le printemps 2022, 2 conférences ont dû être décalées à l'automne à cause de la pandémie de COVID-19, mais elles ont toutes pu se dérouler.

Nos conférences sont également **retransmises en direct** sur Facebook (2818 vues cumulées) et sont également **disponible en replay** sur notre page YouTube (1994 vues cumulées).

Vous pouvez réviser l'intégralité des conférences dans les conditions du direct sur notre site Internet rubrique Apprendre

[Retour sur les conférences](#)

Contamination du Rhône

À la suite de la diffusion d'un reportage d'Envoyé Spécial en mai dernier sur une pollution aux composés fluorés (PFAS) sur le fleuve Rhône, notre Fédération, en appui de la DREAL, a proposé et conduit une campagne d'investigation sur les poissons. Les premiers résultats des analyses confirment la nature et l'ampleur du problème environnemental et sanitaire.



Les premiers résultats

Sur ces résultats partiels (toutes les espèces n'ayant pu être capturées sur toutes les stations en juillet dernier), nous observons déjà **plusieurs points importants** :

- Les **concentrations en polluants** en aval du barrage de Pierre Bénite sont très élevées, de **4 à 20 fois supérieures** à celle de notre secteur témoin (Grand Large).

- **Toutes les espèces sont contaminées**, la perche semblant être la plus accumulatrice de PFAS, suivie par le silure ;

- La **contamination s'étend loin en aval** : les teneurs à Condrieu sont du même ordre qu'à Pierre Bénite pour le silure et la perche.

- Contrairement aux PCBs, les **PFAS sont parfois plus concentrés dans les jeunes poissons** que dans les plus âgés : ces derniers semblent parvenir à métaboliser et éliminer une partie de leur charge polluante. C'est le cas des gardons, des barbeaux dans ces analyses, mais pas de la perche. Cela dépend aussi du type de composé, comme cela a été démontré dans d'autres études.

- Le **cas du Garon interpelle** : l'origine de la contamination, très similaire à celle du fleuve, reste à définir, avec plusieurs hypothèses possibles. Le bassin versant est en effet perfusé d'eau du Rhône via les réseaux d'irrigation agricole ; et l'eau potable, elle-même chargée en PFAS peu éliminés dans les stations d'épuration, fait également partie des pistes possibles. Les

retombées atmosphériques issues des usines de Pierre Bénite, d'après l'orientation des vents dominants, semble moins probable.

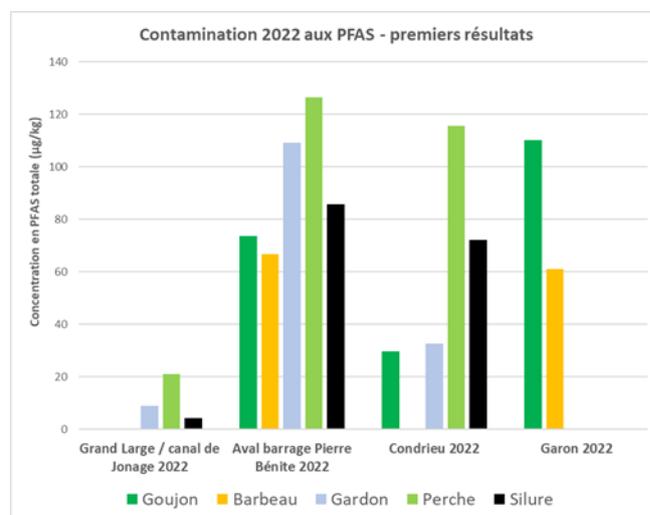


Figure 1 : Taux de contamination aux PFAS des différentes espèces de poissons en fonction du secteur de prélèvement.

Quelle évolution de la contamination ?

Après un travail de recherche bibliographique, nous avons comparé ces résultats aux données recueillies dans de précédentes études. La comparaison avec les anciennes valeurs permet d'entrevoir plusieurs aspects :

- Sur le site témoin du **Grand Large ces valeurs semblent stables** par rapport aux données 2008-2009 (20-30 ng/g).
- Déjà en 2008-2009, les **teneurs étaient nettement plus élevées** en aval de Pierre Bénite;
- Une **baisse notable de la concentration totale** en PFAS est observée dans la chair des poissons à Condrieu entre l'époque 2008/2014 et 2022, **mais l'évolution est très contrastée** selon les composés considérés : quasi-disparition des PFTrDA, PFUnDA largement majoritaires jusqu'en 2013-2014, **mais forte augmentation des teneurs en PFOS dont la production et l'utilisation sont pourtant restreints depuis 2009** ; cela s'observe sur toutes les espèces étudiées : gardon, goujon, barbeau.
- Cette évolution s'observe également sur le fleuve à Pierre Bénite et sur le Garon.



Pêche de suivi des populations piscicoles sur le Rhône.

Et la suite ?

Dans l'immédiat, les analyses complémentaires vont se poursuivre sur les espèces de poissons pour affiner la connaissance de cette pollution. Le sandre, l'ablette vont notamment compléter le jeu de données. Dans l'attente des résultats définitifs et d'un cadre réglementaire d'interprétation, et compte tenu des premières analyses, **notre recommandation prise dès le mois de mai de non-consommation des poissons du Garon et du fleuve Rhône en aval du barrage de Pierre Bénite est maintenue, toutes espèces confondues.**

Un texte paru au JO de l'Union européenne le 24 août dernier invite les états membres à surveiller ces substances dans les denrées alimentaires, notamment dans les poissons. Un projet de règlement, qui doit être adopté en janvier 2023, vise à **établir des teneurs maximales admissibles en PFAS.**

Les industries Arkéma et Dakin mises en cause dans cette pollution, à la fois historique et d'actualité, sont désormais **sous surveillance étroite** ; la réduction progressive voire l'arrêt de leurs rejets sont programmés d'ici fin 2024.

Enfin, les **recours judiciaires** des structures associatives de la pêche vont désormais être étudiés plus précisément face au préjudice environnemental et halieutique de grande ampleur de cette affaire.

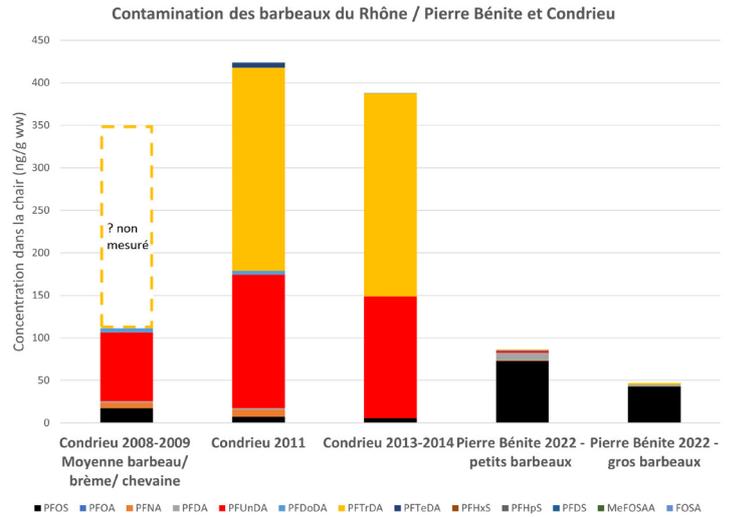


Figure 2 : Historique des contaminations aux PFAS des barbeaux en fonction du secteur.

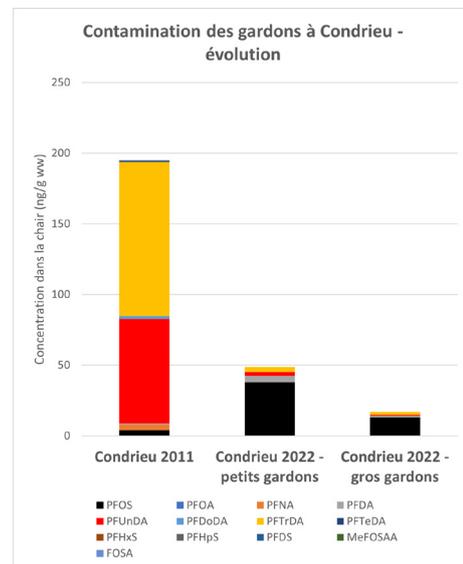


Figure 3 : Historique des contaminations aux PFAS des gardons à l'aval de Pierre-Bénite.

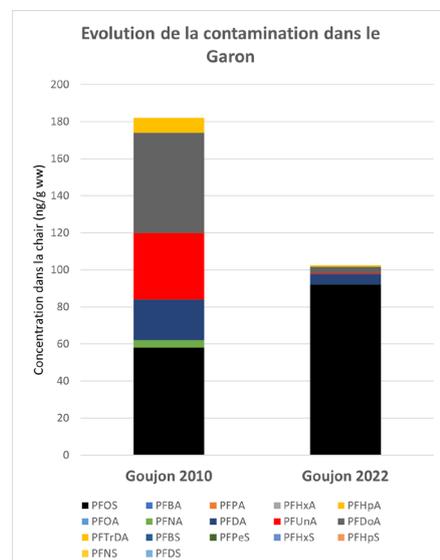


Figure 4 : Historique des contaminations aux PFAS des goujons sur le Garon.

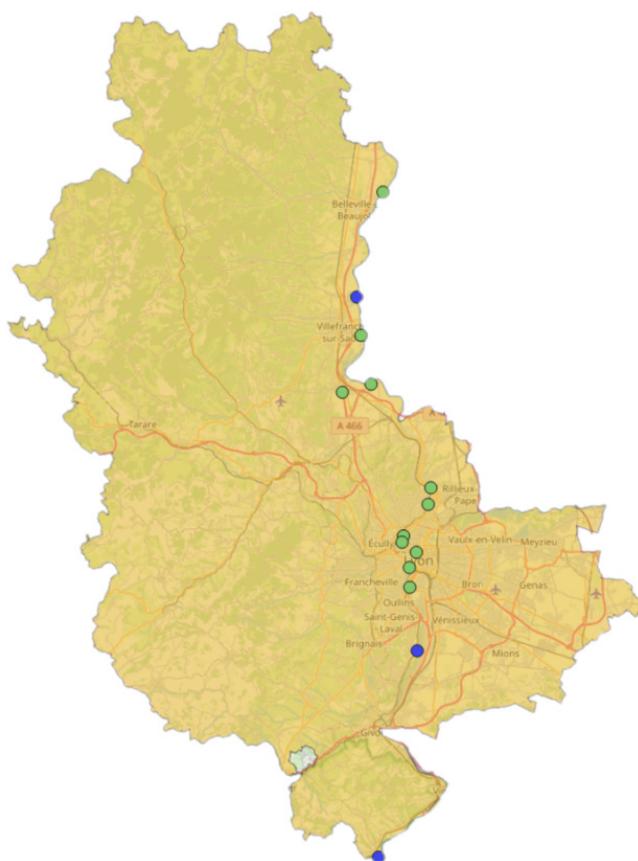
Un nouveau poisson dans le Rhône !

Au cours de nos investigations afin de déterminer l'étendue de la contamination aux PFAS des poissons du Rhône en juillet dernier, nous avons découvert la présence d'une nouvelle espèce dans nos eaux : l'Aspe. Zoom sur ce poisson qui fait déjà parler de lui.



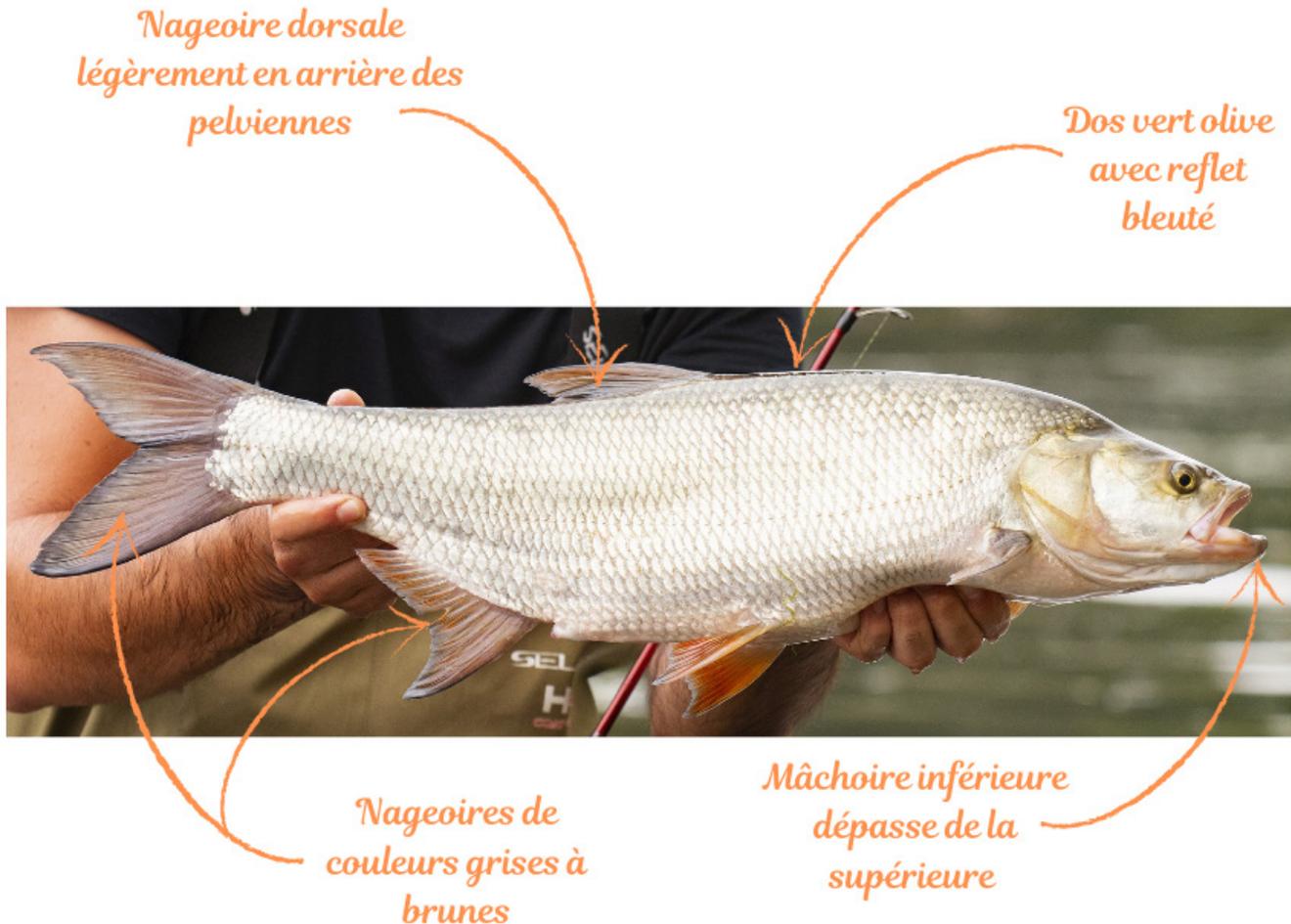
D'où vient-il ?

Originaire de l'Europe centrale (son aire de répartition s'étend de l'est du bassin de l'Elbe et du Danube jusqu'au Monts de l'Oural), il est apparu pour la première fois dans le Rhin au cours de l'année 1863, voire 1787 d'après certaines descriptions d'individus. Les premiers signalements récents datent de 1976. Il a ensuite été **aperçu côté français en 1988**, il est maintenant bien installé en Alsace. En 2001, un individu a été capturé dans le canal Rhône-Rhin. Depuis 2019, des **témoignages de pêcheur font état de sa présence** le long de la Saône jusqu'à Mâcon. C'est l'an dernier, en 2021 à Jassans que le **1er nous a été signalé sur notre territoire**. Aujourd'hui, nos pêches électriques et les retours des pêcheurs attestent de sa présence sur toute la Saône (il remonte également l'Azergues aval) et dans le Rhône jusqu'à Condrieu ; d'autres signalements ont été faits sur le fleuve plus bas en Isère. Les spécimens capturés en 2022 mesurent entre 18 et 35cm.



Carte du département du Rhône : En bleu, points de capture d'aspes durant les suivis piscicoles réalisés par la Fédération. En vert, aspes signalés par les pêcheurs à la ligne.

Comment le reconnaître ?



A l'âge adulte l'aspe mesure entre 40 et 75 cm pour un poids de 2 à 4 kg, avec un maximum observé à 120 cm pour 12 kg.

Quelles sont ses habitudes ?

Les aspes appartiennent à la famille des cyprinidés, ce sont donc de proches cousins de nos carpes communes. Pourtant leurs modes de vie sont totalement différents ! Si la carpe se développe bien dans les plans d'eau eutrophe, l'aspe préférera **les fleuves et les rivières claires et bien oxygénées** ; mais nous l'avons aussi trouvé dans des bras morts stagnants. Autre différence notable avec sa cousine : l'aspe est piscivore ! A son menu : ablette, gardon et autres petits poissons. Si les petits aspes ont un instinct grégaire assez développé, ils préféreront la solitude une fois l'âge adulte atteint (entre 3 et 5 ans). Les aspes garderont malgré tout l'habitude de se retrouver au moment de la reproduction entre avril et juin. En effet, à cette période **ils se réunissent en grands bancs afin de migrer** vers l'amont de la rivière à la recherche d'un lieu de ponte. Ils sont alors capables de migrer sur plusieurs centaines de km ! Ces **fortes capacités de déplacement** expliquent sans doute la rapidité de la colonisation observée.

Est-il dangereux pour nos écosystèmes ?

Bien que carnivore, **aucune étude ne fait état d'un impact négatif** de l'aspe sur les communautés présentes dans son milieu d'accueil:

pas de pressions excessives sur les proies, ni de phénomènes de compétitions avec les autres carnassiers présents. Des suivis menés dans son aire d'origine font même état d'une excellente cohabitation avec le sandre. S'il n'y a pas de danger identifié pour le moment, la **Fédération étudiera attentivement sa progression** au cours des différents suivis réalisés sur les milieux aquatiques du département.

En attendant, ce nouvel arrivant pourra sans doute satisfaire la curiosité des pêcheurs adeptes de **nouvelles sensations**, avec des **pêches de surfaces très ludiques**.

Quelle réglementation ?

L'aspe ne figurant pas sur la liste des espèces représentées dans les eaux françaises, son introduction dans un nouveau milieu est donc interdite. Cependant, une remise à l'eau immédiate sur place est possible, cette espèce ne figurant pas non plus sur la liste des espèces exotiques envahissantes.

La protection des zones de haut fond, un enjeu fort pour la Saône

Comme toutes les grandes rivières françaises, la Saône subit de nombreuses pressions qui nuisent à son fonctionnement naturel et à sa biodiversité. Depuis plus de 20 ans, la Fédération de pêche s'est intéressée au transport fluvial et à son impact sur la rivière. 2022 marque une nouvelle étape vers, enfin, des projets opérationnels !



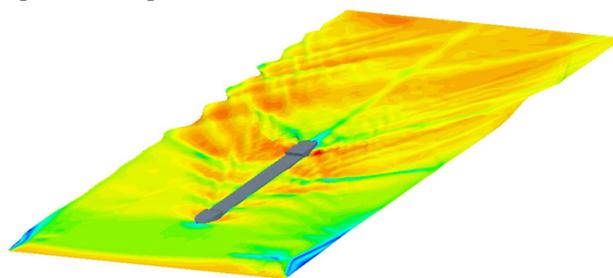
Une activité essentielle...

Le transport fluvial présente de **nombreux intérêts par rapport à la route**, notamment dans le contexte de réchauffement climatique. Un bateau qui transporte jusqu'à l'équivalent de deux cents camions en un seul voyage, émet trois à cinq fois moins de CO2 que le même transport réalisé par camion. Toutefois son développement sur la Saône n'a **pas été sans conséquences pour les milieux aquatiques** (fermeture des bras secondaires, approfondissement du chenal, disparition des herbiers de bordure). Le passage des bateaux est en augmentation sur le bassin Rhône Saône : **+2.8% de tonnes en 2021** pour l'activité de fret et **+ 18% de passagers** entre 2015 et 2019.

Mais pas sans conséquences !

En 2001, une étude démontrait un fort impact des vagues sur les plantes aquatiques et les poissons de la Saône. Après de nombreuses discussions et grâce aux progrès de l'informatique, une étude a donc été lancée par la Fédération de Pêche du Rhône et l'EPTB Saône Doubs pour **mieux comprendre les vagues créées par le passage des bateaux** et les moyens techniques de les limiter. Pour cela nous avons fait appel à une équipe de recherche du CEREMA de Compiègne avec qui nous avons réalisé des mesures précises. Objectif : modéliser le phénomène de batillage. Les passages de bateaux fluvio-maritimes et les navires de tourisme, sont reliés aux plus fortes variations de hauteur d'eau et à des pics de turbidité.

En septembre à Villefranche, sur une semaine, nous avons pu enregistrer 20 passages de navires avec des vagues significatives d'amplitude comprise entre 15 et 60cm.



L'eau est ainsi **2 à 10 fois plus troubles** après le passage de bateaux. Comme si des crues survenaient chaque jour ! Ces perturbations peuvent mettre jusqu'à 30-40 minutes pour se dissiper, **empêchant ainsi les végétaux de se développer et d'accéder à la lumière.**

Que faire pour nos milieux ?

Nous allons réaliser le **premier test de protection anti-batillage** pour la Saône aval à Fareins avec une rangée de pieux battus. Cette opération permettra de **tirer des retours d'expérience** pour généraliser les protections sur les sites à enjeux, aidés en cela par des tests de modélisation de l'effet des différents dispositifs.

Des travaux exemplaires pour la gestion des sécheresses

En 2021, votre fédération de pêche a fait l'acquisition d'un plan d'eau de 6 000m² sur un terrain de 1,4 ha à Lentilly avec le soutien financier de la FNPF et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Des travaux sur le plan d'eau, situé en travers du ruisseau du Gour, étaient nécessaire sur deux aspects.



Plan d'eau avant travaux

Les travaux

Les travaux ont **débuté en juin 2022** avec la vidange partielle du plan d'eau et se sont **achevés au mois de juillet** avec la finalisation de l'ouvrage de répartition du débit.

Le plan d'eau de Lentilly **fait partie des 21 retenues dont la mise en conformité a été jugée prioritaire** par le PGRE de l'Yzeron en 2017. Il s'agit du **premier plan d'eau mis en conformité**, votre Fédération affiche ainsi son exemplarité concernant la protection du milieu aquatique. Les travaux que nous avons menés permettront également au SAGYRC de s'appuyer sur cet exemple concret de réalisation pour **inciter d'autres propriétaires** à engager des travaux similaires.

Pourquoi une mise en conformité ?

Des travaux pour :

- La **sécurité de l'ouvrage**, en s'assurant de la stabilité de la digue et en permettant le transit des crues centennales et la vidange du plan d'eau en moins de 10 jours.
- La **réduction de l'impact du plan d'eau sur le cours d'eau** avec l'interdiction de remplissage du plan d'eau du 1er juin au 31 octobre de chaque année (conformément aux prescriptions du Plan de gestion de la Ressource en Eau du bassin de l'Yzeron) et **restitution d'un débit réservé toute l'année**.



Vidange du plan d'eau avant travaux



Ouvrage de répartition du débit



Ouvrage évacuateur de crues

Des rencontres toujours plus nombreuses

Les événements se sont enchainés cette année. Vos animateurs ont été mobilisés en moyenne un week-end par mois, du jamais vu ! Voici quelques événements lors desquels vous avez pu nous rencontrer.

La Journée Mondiale des Zones Humides

Le samedi 5 février dernier, à l'occasion de la **Journée Mondiale des Zones Humides**, une après-midi de découverte des milieux aquatiques a été organisée au **parc technologique de la porte des Alpes**.

Plusieurs animations ont pu être proposées par un **collectif d'associations** (Arthropologia, Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, France Nature Environnement et Ligue de Protection des Oiseaux). L'objectif de cet après-midi était de sensibiliser les participants à la **fragilité des zones humides et à leur préservation**. Au programme : visite guidée des installations de récupération des eaux de pluie, découverte du brochet et des actions portées par la Fédération pour sa préservation, découverte des petites bêtes de l'eau et création d'un hibernaculum. Une **trentaine de participants** ont ainsi pu faire le plein de connaissances sous un soleil radieux !



MÉTROPOLE
GRAND LYON



La Journée Mondiale de l'eau

A l'occasion de la **Journée Mondiale de l'eau**, une journée de découverte du parc technologique de la porte des Alpes était proposée par la Fédération. **69 personnes** se sont succéder au cours de la journée afin de **faire connaissance avec la faune vivante** dans les bassins d'eau pluviales. Au total, **169 poissons** ont pu être pêchés, essentiellement des gardons mais également des perches communes et soleil. Les participants, venus en famille, ont été ravi de cette expérience.

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Les Rendez-vous de la biodiversité

Le week-end du 21 et 22 mai 2022, votre **Fédération de Pêche** était présente aux **Rendez-vous de la Biodiversité** organisés comme chaque année par Lyon Nature en plein coeur du Parc de la Tête d'Or.

Pour cette édition 2022, **près de 100 personnes** étaient présentes, une belle reprise après plus de 2 années d'interruption dû à la pandémie de COVID 19. Les animateurs ont eu plaisir à retrouver le public et **faire découvrir au plus grand nombre la richesse de notre patrimoine piscicole**.



La Guinguette de l'eau

Le 25 juin dernier, votre Fédération était au côté du SYRIBT (Syndicat des Rivières Brevenne Turdine) à l'occasion de sa première « Guinguette de l'eau ». Cet événement **ludique, festif et pédagogique a rassemblé près de 250 personnes** venues profiter des nombreuses activités présentées sur place : balade de découverte de la végétation et des zones humides, activité pêche à la ligne proposée par l'AAPPMA...

Votre Fédération a, quant à elle, tenu **un stand sur la biodiversité aquatique** grâce à son simulateur de pêche et son jeu de pêche magnétique et animé plusieurs sessions de « pêche des petites bêtes » dans la Brevenne. Malgré l'orage qui s'est déclenché en fin d'après-midi, **cette journée a été un véritable succès !**



Le Festival de l'eau

La **première édition du festival «Entre Rhône et Saône»** organisé par la ville de Lyon s'est déroulée du 1er au 3 juillet 2022. Cet événement festif, familial et participatif avait pour objectif de **célébrer, faire découvrir et protéger le fleuve et la rivière, votre Fédération y avait donc toute sa place.** Nous avons tenu un stand aux côtés du GPS mouche de Lyon : simulateur de pêche, pêche magnétique, démonstration du montage des mouches, initiation au lancer... Les activités étaient nombreuses et ont ravi les quelques **500 personnes** à avoir marqué l'arrêt devant notre stand.

Rendez-vous en juillet 2023 pour la prochaine édition!



La Fête de la science

A l'occasion de la fête de la science, votre Fédération était présente ce samedi 15 octobre à l'usine des eaux de Saint-Clair pour **partager son expertise sur la qualité des eaux de nos rivières.** Les **50 participants** ont été invités à tester différents échantillons d'eau afin de déterminer lesquels étaient pollués. Pour finir, ils ont appris à **reconnaitre les différentes petites bêtes qui peuplent nos rivières.**



Vos moments pêche

En cette année 2022, nous vous avons proposé d'immortaliser vos plus belles prises dans le cadre de notre concours photo. Afin de mettre en valeurs les différentes techniques et les différents pêcheurs du département, 5 catégories étaient proposées.



Cat. carnassiers : Anguille, 39 cm, Rhône



Cat. Salmonidés : Truite Fario, 41 cm, Brévenne



Cat. féminine : Carpe, 7.3 kg, Saône



Cat. jeune pêcheur : Black-Bass, 35 cm, Saône



Cat. carnassiers : Silure, 155 cm, Rhône



Cat. cyprinidés : Barbeau, 75 cm, Rhône



Cat. féminine : Brochet, 88cm, Saône

Les gardes pêches particuliers des AAPPMA.

« Réseau sentinelle de nos rivières »



35 agents bénévoles, assermentés et commissionnés, sillonnent les cours et plans d'eau de notre département. Ils ont pour mission de **surveiller les baux de pêche** dont ils ont la garde et de **veiller au respect de la réglementation** en vigueur. Ces gardes-pêche particuliers peuvent, dans le cas échéant, dresser procès-verbal au titre de la police de la pêche. Au 15 octobre 2022, **85 procès-verbaux ont été rédigés pour 90 infractions relevées.**



Le 05 mars 2022, était organisée **une réunion d'information complémentaire des gardes-pêche particuliers** du département en présence des représentants de la fédération et des agents de développement. Cette action a permis de **nombreux échanges autour de la réglementation et du statut de garde-pêche.** Cette opération sera renouvelée en 2023.

LA BRIGADE FÉDÉRALE

en bref

2 agents salariés

appuyé par 6 Garde-Pêche Particuliers (GPP).

163 PV dressés

au 01/11/2022

2000 pêcheurs contrôlés

au 01/11/2022

92% des pêcheurs

respectent la réglementation



Restons connectés !



www.peche69.fr

Crédits photographiques ©FNPF- L.MADELON, FDAAPPMA69, Concours photos 2021, Ne pas jeter sur la voie publique



WILD CARP



*Votre magasin de pêche spécialisé
Carpe, Carnassier, feeder, coup, sibure...*

LOCATION DE MATERIEL, ACHAT REVENTE DE MATERIEL D'OCCASION, APPATS VIVANTS



09-82-31-19-03



Wild Carp Fishing France



wild-carp-pike-fishing



1969 Route départementale 386 - 69700 - Montagny

HORAIRES

LUNDI: 10H-19H Non Stop
MARDI: 10H-19H Non Stop
MERCREDI: 14H-19H
JEUDI: 10H-19H Non Stop
VENDREDI: 10H-19H Non Stop
SAMEDI: 10H-19H Non Stop